H. A. Vattemare pour la Bibliothèque de l'état de la Pennsylvanie . Hommage du Comte Beugnot

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du 2 février 1844.

DISCOURS

PRONONCÉ par M. le Comte BEUGNOT, à l'occasion du décès de M. le Baron DE GÉRANDO.

MESSIEURS LES PAIRS,

Lorsque nous décernons, dans cette enceinte, des honneurs publics à la mémoire des guerriers, des orateurs, ou de ceux qui ont tenu entre leurs mains les destinées de l'État, notre but est de satisfaire à une juste affliction, plus encore que d'exciter dans le cœur de nos concitoyens le désir de suivre l'exemple des personnages qui en sont l'objet; car la gloire qui s'acquiert par les triomphes militaires, par les succès non moins enivrants de la tribune ou par la possession du pouvoir, provoque en France une émulation si ardente et si générale qu'on peut croire inutile de fournir un aliment de plus à cet enthousiasme, mais il est bon, il est nécessaire de louer, et de louer très-haut, les hommes vertueux et modestes qui n'ont vécu que pour faire le bien, dont l'unique pensée

a été d'éclairer, de guider, de secourir leurs semblables, de les rendre meilleurs, plus sages, plus heureux; parce que de tels hommes sont rares et que la renommée, dont ils ne s'inquiètent guère, prend à son tour peu de souci de leur nom. J'ai donc accepté la tâche difficile de remettre sous vos yeux la vie si pure et si complète de notre honorable collègue le baron de Gérando, me flattant de pouvoir à la fois remplir un devoir pieux, et faire moi-même une bonne action en honorant la mémoire d'un homme qui n'a vécu que pour le bien.

Joseph-Marie de Gérando appartenait à cette génération militante que les révolutions saisirent à son entrée dans le monde pour ne plus l'abandonner. Il naquit à Lyon, le 29 février 1772, de parents aisés et considérés. Gérando, après avoir terminé ses études au collége de l'Oratoire de cette ville, voulait, contre le vœu de sa famille, suivre la carrière ecclésiastique, et était même décidé à se rendre au séminaire de Saint-Magloire, à Paris, quand il apprit qu'un de ses camarades, qui l'y avait précédé, et le supérieur de cette maison venaient de périr dans les massacres de septembre. Contraint de rester à Lyon, il vit se préparer autour de lui et éclater l'héroïque soulèvement de ses compatriotes contre la tyrannie de la Convention. Il prit les armes et se distingua, pendant presque toute la durée du siége, par sa bravoure et par sa constance. Désigné pour faire partie de la colonne expéditionnaire envoyée dans le Forez, il combattit vaillamment

lors de la déroute de ce détachement, reçut une balle à la jambe et fut fait prisonnier. Il allait être fusillé, quand le chef d'un bataillon ennemi, touché de sa jeunesse et de sa résolution, le couvrit de son corps et lui sauva pour un instant la vie. Quelques jours après, Gérando fut traîné devant la commission militaire. Le président ne soumettait aux juges que cette seule question : « L'ac-« cusé a-t-il été pris les armes à la main? » et, sur la réponse affirmative, envoyait immédiatement celui-ci à la mort. Aucune chance de salut ne semblait rester à Gérando. Mais un homme s'avance et répond *non* à la fatale question : Gérando recouvre la liberté. L'auteur de ce généreux mensonge était un des soldats chargés de conduire les prisonniers devant leurs bourreaux, et qui, pendant le trajet, avait affecté de traiter Gérando avec une apparente brutalité. On ne saurait dire par combien d'actes de ce genre les militaires français se sont honorés, quand ils ont été contraints, pour leur malheur, de prendre quelque part aux impitoyables vengeances de la Terreur.

Un service funèbre fut célébré à Lyon en l'honneur de Gérando, car ses amis étaient convaincus qu'il avait péri, soit dans le combat, soit à la suite.

Comme tant d'autres, Gérando chercha un asile dans les rangs de l'armée. Mais une sorte de fatalité envoie son régiment tenir garnison à Lyon; reconnu et dénoncé aussitôt, il est forcé de gagner les frontières de la Suisse. Là, il retrouve son ca-

marade d'études et son compatriote Camille Jordan, ainsi que lui proscrit et fugitif. Du sein de leur commun malheur naquit cette amitié touchante dont la mort seule put rompre le lien, et qui, pendant de longues années, confondit en un seul deux cœurs où vivaient les mêmes vertus, la même sagesse, un semblable amour de la liberté.

Les deux amis se séparèrent bientôt. Jordan gagna l'Angleterre, Gérando passa en Italie, et fut reçu à Naples dans une maison de banque tenue par un de ses parents. L'amnistie des Lyonnais émigrés ayant été prononcée après le 9 thermidor, Gérando s'empressa de rentrer en France. Ainsi, à vingt-deux ans, il avait déjà versé son sang et subi la proscription pour la cause des lois, à laquelle il demeura invariablement fidèle. Ce dur apprentissage des hommes et de la vie n'altéra ni la douceur de son caractère, ni la fermeté calme de ses convictions.

Incertain du parti qu'il devait prendre, il suivit à Paris Camille Jordan, nommé, en 1797, membre du conseil des Cinq-Cents, lors du renouvellement du second cinquième de cette assemblée. Le coup d'État du 18 fructidor est frappé, et le nom de Jordan inscrit sur les tables de déportation dressées par le Directoire. Ce courageux Député avait prévu une catastrophe devenue inévitable par la faiblesse et les fautes sans nombre des chefs de la République, et s'en émut si peu, que Gérando, quand il vint le trouver pendant la nuit du 17 au 18 fructidor, eut les plus grandes peines à l'arracher de son lit et à l'entraîner dans une retraite provisoire. Gérando fit plus, il accompagna

Jordan à Bâle, et ne le quitta que lorsqu'il l'eut conduit à Tubingen et mis à l'abri des persécutions du Directoire. Peu après, il donna suite à son ancien projet et prit du service dans l'armée.

En l'an 7, il était chasseur à cheval au 6e régiment en garnison à Colmar. Ce fut là que, parcourant un jour les feuilles publiques, il apprit que l'Institut national venait de mettre au concours le sujet suivant : « Déterminer quelle a été l'influence des signes sur la formation des idées. » Gérando conçut aussitôt la pensée hardie de traiter cette question, et l'exécuta avec autant de promptitude que de bonheur. L'Institut décerna le prix à son Mémoire. L'âge du vainqueur, sa profession de soldat et d'autres motifs que je ferai bientôt connaître, entourèrent ce triomphe d'une faveur extraordinaire. Les juges du concours exprimèrent le vœu que l'auteur fût appelé à Paris, et le Ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, obtint pour lui un congé illimité. Curieux spectacle que celui de ce jeune métaphysicien s'acheminant vers la Capitale, muni d'une feuille de route, et la tête remplie d'espérances brillantes, dont en effet la réalisation ne se fit pas attendre. Lucien Bonaparte, Ministre de l'intérieur après le 18 brumaire, qui avait peu le goût des affaires, mais beaucoup celui des hommes distingués, lui ouvrit la carrière administrative en le nommant membre du bureau consultatif des arts et du commerce ; et Champagny, appelé à diriger le même ministère après la retraite de Chaptal, en 1804, lui confia les fonctions importantes et difficiles de secrétaire-géné-

ral. Dès ce moment, les moyens de prouver ce qu'il y avait en lui d'aptitude pour le travail et d'instruction solide furent mis à sa disposition. Chargé de transmettre la pensée et le mouvement à une vaste machine dont les rouages incomplets, quoique trop multipliés, exigeaient une surveillance assidue, il sut corriger par sa prodigieuse activité, les ressources de son esprit et la bienveillance naturelle de son caractère, ce que les règles et les procédés de l'administration présentaient à cette époque de vicieux et d'arbitraire. Champagny, qui avait conçu pour lui une vive affection, et auquel il était devenu nécessaire, l'emmena à Milan, quand l'Empereur alla s'y couronner roi d'Italie. Gérando fut presque exclusivement chargé de préparer les mesures d'administration qui signalèrent la présence de Napoléon dans cette contrée, parmi lesquelles nous devons citer la réorganisation de la célèbre université de Turin. Bientôt après il se rendit à Gênes avec Champagny, pour opérer la réunion de la république ligurienne à la France.

Au commencement de l'année 1806, le même Ministre reçut de Napoléon l'ordre de préparer un tableau de la situation de l'Empire, qui devait être présenté au Corps législatif, et confia à Gérando le soin de réunir et de disposer les éléments de ce grand travail, dont il avait eu à peine le temps de prendre connaissance, lorsqu'il fut appelé à le soumettre à l'approbation de l'Empereur en conseil d'État. Craignant de ne pouvoir répondre suffisamment aux explications qui lui seraient demandées, il se fit accompagner aux Tuileries par son

secrétaire-général, afin de l'introduire dans la salle du conseil, si sa présence y était jugée utile. L'occasion s'en offrit bientôt. Gérando est admis devant Napoléon qui, pendant deux longues heures, le presse de questions sur tous les détails du vaste département de l'intérieur, exigeant de lui des réponses brèves et catégoriques. Quand eut été terminé ce redoutable interrogatoire, auquel le jeune secrétaire-général satisfit avec calme et netteté, malgré l'émotion à laquelle il était en proie, l'Empereur se contenta de lui dire : « C'est bien, monsieur; asseyez-vous, » et lui montra un siége près du duc de Bassano, Ministre secrétaire d'État. Le lendemain il reçut sa nomination de maître des requêtes.

Gérando souhaitait qu'il lui fût permis d'achever son éducation politique au sein de ce conseil où brillaient tant de vives lumières et où les idées de justice et de droit trouvaient encore à cette époque de courageux organes; mais, dans ces jours de guerre et d'agitation, il était difficile aux hommes publics de prévoir et de régler leur avenir. La Toscane venait d'être réunie à la France; Gérando reçoit l'ordre de partir pour Florence où il doit exercer les fonctions de membre de la junte d'organisation. Il fut secondé dans cette mission par deux de nos honorables collègues, MM. Camille Périer et Nau de Champlouis, qui aiment à se rappeler leurs relations avec un homme qu'on ne pouvait connaître une fois sans lui rester toujours attaché.

L'année suivante, Napoléon rend à Schœn-

brünn le décret du 17 mai 1809, qui réunit à la France les États du Souverain Pontife, et charge une consulte extraordinaire de prendre possession du pays « et de faire les dispositions nécessaires « pour que le régime constitutionnel y soit orga- « nisé. » Gérando est un des cinq membres de cette consulte. Nous devons le dire, il reçut la nouvelle de sa nomination avec tristesse. Les violences exercées contre la personne du Saint-Père blessaient son cœur, et sa raison se refusait à comprendre les avantages et même la possibilité de la réunion à la France de l'Italie centrale. Cependant il considéra le pouvoir qui lui était remis comme une occasion de faire quelque bien, d'empêcher sans doute beaucoup de mal, et se dévoua à ses nouvelles fonctions, mais avec la volonté très-arrêtée de ne prendre que peu de part aux actes politiques de la consulte. Dans le partage des attributions, il se réserva l'administration intérieure, le commerce, l'instruction publique, et concentra sur la réorganisation de ces divers services ses lumières et son activité.

De sages règlements sanitaires publiés, une longue et savante enquête ouverte sur les moyens d'assainir les marais Pontins, des encouragements et d'utiles exemples donnés à l'agriculture; les routes, si négligées sous le gouvernement pontifical, rendues solides et sûres; le désordre et la mendicité réprimés, autant que le permettaient les mœurs d'une population indolente et sans industrie; les hôpitaux maintenus en possession de leurs biens et de leurs priviléges, mais soumis à

un régime plus régulier et plus économique; la brusque sécularisation des couvents retardée malgré les ordres formels de l'Empereur; la restauration des monuments de la Rome ancienne entreprise avec splendeur et intelligence; une université fondée à Pérouse; tels sont les actes principaux qui longtemps encore protégeront, dans ce beau pays, le souvenir de la trop courte administration de notre collègue. Ajoutons que, par son esprit conciliant, ses manières liantes et affectueuses, ainsi que par sa charité, il sut conquérir, dans tous les rangs de la société romaine, une popularité dont la jalousie s'irrita quelquefois, quoiqu'il s'attachât soigneusement à reporter l'honneur de cette influence vers le gouvernement qu'il représentait. Un seul trait suffira pour montrer comment il comprenait ses devoirs. Gérando est averti qu'une des victimes du triomphe de la révolution française, Charles-Emmanuel IV, ancien roi de Sardaigne, vit retiré dans un monastère de Rome, où il supporte en silence de dures privations. Aussitôt il lui fait parvenir les offres les plus généreuses, et sait les accompagner du témoignage de sentiments si nobles et si respectueux, que le malheureux Prince ne croit pas pouvoir refuser. L'Empereur, sur la demande de Gérando, convertit ensuite ce secours en une pension annuelle.

Revenu à Paris en 1811, il obtint une audience de Napoléon et lui dévoila, avec un complète sincérité, les fautes commises dans les États romains. L'Empereur rompit brusquement cet entretien, et Gérando se retira persuadé qu'il allait porter la

peine de sa trop grande franchise : il se trompait. Au milieu de la nuit arrive un message qui lui annonce sa nomination de conseiller d'État.

L'année suivante, il fut appelé au poste ingrat et périlleux d'intendant-général de la haute Catalogne, qui venait d'être réunie à la France, et formait les départements du Ter et de la Sègre. Il s'efforce de réparer les maux causés à cette province par une guerre longue et cruelle, et d'y établir quelque apparence de gouvernement civil; mais ses tentatives demeurent le plus souvent infructueuses, et il sollicite avec instance son rappel. Remarquons qu'ici encore, et en dépit des circonstances les plus contraires, Gérando était parvenu à se concilier, en peu de temps, l'estime et la confiance de ceux dont il devait se regarder comme l'adversaire naturel. Ainsi le général Lascy et le baron d'Éroles, commandants des troupes espagnoles, lui écrivirent que, connaissant tout le bien qu'il faisait à la province, ils offraient de concourir avec lui à la pacification de la Catalogne, et à traiter de son évacuation, pourvu que ce fût par sa seule entremise. Il donna avis au duc de Feltre, Ministre de la guerre, de cette ouverture; mais ceux qui se trouvaient exclus de la négociation n'eurent pas de peine à la faire échouer.

Ayant enfin obtenu l'autorisation de rentrer en France au commencement de 1813, il écrivait à un de ses amis : « Vos prédictions se sont malheu-« reusement vérifiées; on m'a oublié sur l'état de « service du conseil. Je reviens ruiné, sans fonc-« tions, sans traitement, avec une santé délabrée.

« Je ne regrette pas cependant d'avoir porté le « dévouement jusqu'à son dernier terme. »

Peu après l'Empire s'écroule sous l'effort de l'Europe coalisée ; et des destinées nouvelles, que la paix et la liberté devaient à leur tour rendre glorieuses, s'ouvrent pour la France.

Le gouvernement de la Restauration maintint Gérando, ainsi qu'un grand nombre de ses collègues du conseil d'État impérial, sur la liste du service ordinaire du nouveau conseil.

Pendant les Cent-Jours, Napoléon qui lui avait conservé son titre de conseiller d'État, quoiqu'il n'eût pas signé la déclaration du 25 mars 1815, par laquelle l'Empereur était relevé de son abdication, le nomma commissaire impérial dans les départements de l'Est. Les événements, qui marchaient avec une si grande rapidité, lui permirent à peine de se mettre en possession de l'autorité illimitée dont il venait d'être investi.

Lors de la seconde Restauration, il reprit sa place au conseil, et la conserva jusqu'à la fin de sa vie. Durant vingt-sept ans, Gérando apporta à cette sage et savante compagnie le tribut d'une conscience sévère, d'un esprit exercé et fécond en ressources, d'une ardeur pour le travail que ni les fatigues ni l'âge ne purent jamais refroidir, et d'une science profonde, variée, mais quelquefois trop abondante. Attaché au Comité de législation, dont il devint le vice-président, et, plus tard, à celui du contentieux, où il exerça les mêmes fonctions, il put successivement constater les défauts de nos lois administratives et en préparer l'amen-

dement, situation conforme à ses dispositions naturelles ; car, pour lui, reconnaître un abus et y appliquer le remède était une seule et même opération. Toute critique abstraite et sans objet direct répugnait à son esprit et lui paraissait même dangereuse. Uni de cœur et de conviction aux hommes les plus éclairés du conseil, aux Cuvier, aux Allent, aux Mounier, aux Béranger, il contribua à faire prévaloir sur les instincts du Gouvernement une jurisprudence qui, en calmant les alarmes des acquéreurs de biens nationaux, délivra la Restauration de la plus redoutable inimitié. Si je n'avais pas l'honneur de parler devant plusieurs nobles Pairs qui ont été associés à ses travaux pendant de longues années, et dont le témoignage possède toute l'autorité qui manque à mes paroles, je dirais combien la présence de Gérando au conseil d'État fut favorable soit à l'intérêt général, soit aux intérêts privés, et combien les exemples d'amour passionné du devoir et de sage indépendance, qu'il ne cessait de donner, y excitèrent de généreuse émulation.

Dépositaire d'une portion du pouvoir législatif, le conseil d'État de l'Empire contribua par de mémorables travaux à la gloire d'un règne où tout s'imprégnait de grandiose. Renfermé dans la sphère plus étroite que nos institutions constitutionnelles ont délimitée, le conseil d'État actuel n'en a pas moins rendu à la France un service dont elle comprend aujourd'hui toute l'importance. Animé de cet esprit persévérant et ferme qui marche droit vers le but en dépit des obstacles

suscités par les variations de la politique, les passions et les intérêts des hommes, il est parvenu à extraire du sein d'un amas de lois obscures, contradictoires, inapplicables, triste héritage de notre longue révolution, les éléments d'une législation administrative qui règle avec autant d'équité que de précision les rapports réciproques du gouvernement et des citoyens. Les magistrats éclairés qui ont entrepris et conduit à son terme une œuvre aussi méritoire, et certes, Gérando occupe une belle place parmi eux, ont acquis des droits à la reconnaissance de la patrie.

Avait-il découvert une vérité ou ce qu'il croyait en être une? Gérando, sans prendre le temps de la développer ou de l'éclaircir, cédait au besoin de la répandre. Peu semblable à ce philosophe qui aimait à répéter que s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir, Gérando, en retardant de quelques instants la propagation d'une idée utile, aurait cru manquer à ses obligations et engager sérieusement sa conscience. Aussitôt que la réforme de la législation administrative lui parut assez avancée, il proposa de faire de cette science la matière d'un enseignement public, et d'appeler ainsi les jeunes intelligences à la garde et à l'exploitation du nouveau domaine ouvert aux méditations des légistes. Cuvier, chargé alors, et à si juste titre, de diriger l'instruction publique en France, accueillit favorablement cette pensée, et persuada au Ministre d'exécuter la loi du 22 ventôse an 12, qui établissait dans chaque Faculté une chaire de droit public

et administratif. L'ordonnance du 24 mars 1819 ouvrit dans celle de Paris un cours de ce genre, et Gérando accepta, sans balancer, la tâche attrayante, quoique semée des plus sérieuses difficultés, d'annoncer des principes de droit qui sortaient à peine du laboratoire de la science, et sur lesquels l'esprit dogmatique ne s'était pas encore exercé. Quelques semaines seulement s'écoulèrent entre la nomination du professeur et l'ouverture du cours.

Doué de la faculté de généraliser ses idées et d'agrandir singulièrement le domaine de ses études, Gérando montra que sous l'ancien régime, et même à une époque reculée, les éléments du droit administratif existaient; mais que les fausses notions politiques et la confusion des pouvoirs avaient amené la réunion du contentieux de l'administration avec les matières civiles, et donné lieu par là aux plus graves désordres. Tel fut l'objet de la première partie de son enseignement. Il passait ensuite à l'examen des changements introduits dans la législation par l'Assemblée constituante, et prouvait que si cette Assemblée obéit à de sages inspirations, en séparant le pouvoir administratif du pouvoir judiciaire, les préjugés ou l'insouciance des gouvernements postérieurs n'en laissèrent pas moins s'enraciner des usurpations et des abus tout aussi nuisibles que ceux qui venaient d'être corrigés, quoique d'une nature opposée. Il arrivait ainsi à la troisième période de l'histoire du droit administratif, et analysait les principes fixés par la jurisprudence du Comité du conten-

tieux avec une richesse d'explications qui ne laissait nulle règle sans déduction, nulle loi sans commentaire, nulle difficulté sans éclaircissement. Pour moi, qui, confondu dans la foule de ses auditeurs, étais loin de penser alors qu'un jour il me serait permis de payer devant une noble assemblée la dette de notre commune reconnaissance envers un maître si habile et si dévoué, je garderai toujours le souvenir de ces doctes leçons où le zèle du professeur s'alimentait de l'amour le plus pur de la science, et d'un attachement vraiment paternel pour la jeunesse.

Cet enseignement répandait, parmi les disciples de Gérando, aussi bien le respect que la connaissance des lois; cependant le Gouvernement en prit ombrage, et l'interdit en 1821. Gérando gémit de ces terreurs irréfléchies, et dit avec douleur, mais sans se plaindre, adieu à ses élèves. Il reparut dans sa chaire sept années plus tard, sous le ministère de M. de Vatimesnil; et encore crut-on nécessaire, afin de calmer certaines susceptibilités, de retrancher des matières de ce cours l'étude du droit public, ou, en d'autres termes, l'analyse des principes sur lesquels reposait la loi fondamentale du Royaume.

Gérando parcourut plusieurs fois le cercle de notions qu'il s'était tracé à lui-même, sans éprouver ni lassitude ni désir de porter sur d'autres matières l'ardeur continuelle de son esprit. Malgré des exemples trop nombreux et les motifs légitimes qu'il aurait pu alléguer, il n'invoquait que rarement et quand ses forces trahissaient son zèle,

l'aide du savant et habile suppléant qui lui avait été donné (1). Son absence devenait toujours pour ses auditeurs un sujet d'inquiétude, car ils savaient qu'elle n'était jamais volontaire; et lorsque la mort vint le saisir, il s'occupait de donner une seconde édition de ses *Institutes du droit administratif*, ouvrage dans lequel nos lois sur l'administration publique se trouvaient pour la première fois rangées dans leur ordre naturel, et qu'il avait rédigé afin de pouvoir être encore utile à ses élèves quand il ne serait plus au milieu d'eux.

L'École de droit de Paris, cette riche pépinière où se prépare et s'assure l'avenir de notre ordre judiciaire et de notre administration, n'est pas le seul établissement scientifique qui puisse attester le zèle de Gérando à réchauffer le goût des études sérieuses. Lorsque, en 1805, la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, qui plus tard devint l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'appela dans son sein, en remplacement de l'historiographe Garnier, elle récompensa un écrivain déjà connu par quelques travaux estimables sur l'histoire de la philosophie, mais dont le savoir était propre à féconder plus d'une partie du vaste champ de l'érudition. Si l'on s'étonnait qu'il n'eût pas laissé, dans les Mémoires de cette savante Société, quelques signes de son passage, nous dirions qu'il paya le tribut exigé d'une manière différente, et peut-être plus avantageuse pour la

(1) M. le conseiller d'État Macarel.

science, en prenant sous son patronage la culture, alors dédaignée, des langues et des monuments historiques du moyen âge.

L'Académie des inscriptions avait, en diverses circonstances, témoigné les regrets et les craintes que lui faisait éprouver le discrédit où était tombé graduellement le culte de nos vieilles annales, et voyait avec humiliation et douleur approcher le moment où presque personne ne saurait plus, dans la patrie des Du Cange, des Montfaucon, des Baluze, des Mabillon, déchiffrer et expliquer une charte ou un diplôme. Préoccupé de cette pensée, Gérando forma le projet d'un établissement public où des jeunes gens d'élite étudieraient, sous la direction de maîtres exercés, les principes de la paléographie et de la diplomatique, de façon à devenir, pour l'érudition, des disciples fervents, et pour l'administration, des archivistes instruits et habiles. Il poursuivit la réalisation de ce projet avec la louable ténacité qu'il mettait à faire germer et fructifier les bonnes idées, présenta à son digne ami, le comte Siméon, alors Ministre de l'intérieur, un plan d'organisation que cet homme si sage et si éclairé approuva avec empressement et soumit à la sanction du Roi Louis XVIII. Ainsi fut rendue l'ordonnance du 22 février 1821, qui fonda l'*École des chartes*. Cette utile et modeste institution, du sein de laquelle sont sortis des savants distingués, a puissamment contribué à la renaissance des études historiques en France, et la pensée première de sa création honore la mémoire de notre docte collègue.

Lorsque Gérando qui, plusieurs fois, était venu dans cette enceinte remplir les fonctions de commissaire du Roi et y défendre des projets de loi qu'il avait lui-même rédigés (1), fut élevé, en 1837, à la dignité de Pair, on eût dit que ce choix avait été inspiré à une auguste sagesse par le désir de condescendre aux voeux secrets de cette assemblée où il comptait tant d'amis, tant de justes appréciateurs de son mérite, tant de témoins de sa laborieuse carrière. Pour lui, il considéra la Pairie moins comme un dernier honneur décerné à ses vieux jours, que comme un devoir nouveau imposé, après tant d'autres, à son patriotisme, et ce devoir il le remplit avec une fidélité exemplaire. Vous savez, Messieurs, qu'il prenait une part active soit aux travaux de nos commissions, soit aux débats de cette tribune, et, sans doute, vous avez gardé le souvenir de deux discours qu'il prononça sur le projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures, discours où l'on retrouve tout ce qu'il y avait en lui d'amour sincère et éclairé de l'humanité. La vie parlementaire de Gérando a été courte, mais bien et dignement fournie; et cet ami dévoué de la monarchie constitutionnelle, ce serviteur constant de sa patrie, aux bons comme aux mauvais jours, a vécu assez longtemps parmi nous pour y laisser des souvenirs et des regrets qui ne sont pas près de s'éteindre.

---

(1) Notamment le projet de loi sur les aliénés, voté dans la session de 1838.

Les fonctions publiques dont il porta le poids pendant quarante-cinq années auraient rempli toute autre existence que la sienne; mais il trouva dans son aptitude aux méditations les plus profondes, et dans une facilité de travail qui devient trop souvent un écueil, le secret de doubler en quelque sorte le nombre de ses années, et de prendre place parmi les penseurs de son temps, sans avoir jamais remis au lendemain l'accomplissement du plus petit de ses devoirs politiques. On le voit, l'art de prolonger sa vie, c'est de la rendre utile.

Gérando n'a pas marqué par une empreinte profonde sa présence dans le domaine des sciences morales et philosophiques ; son esprit persévérant et juste, mais dépourvu des qualités et des défauts qui font les novateurs, le rendait propre plutôt à développer et à affermir un système dominant, qu'à en faire dominer un lui-même. Ses écrits cependant sont dignes d'attention et lui survivront, parce que, sans parler ici de la bonne foi et de l'érudition sincère qui y brillent, ils jettent beaucoup de lumière sur le triomphe et la décadence d'une école philosophique qui a longtemps régné parmi nous, dont aujourd'hui l'autorité est tombée, mais à laquelle on ne peut affirmer qu'un retour de fortune ne soit pas réservé, puisque l'histoire de la philosophie n'est guère, en définitive, que la reproduction, sous des formes plus ou moins variées, des mêmes vérités et des mêmes erreurs.

Lorsque Gérando dirigea ses premières investi-

gations vers les mystères que la philosophie humaine prétend éclaircir, l'étrange doctrine qui veut déduire du fait unique de la sensation toutes nos facultés, toutes nos connaissances, et à laquelle le nom de *sensualisme* a été donné, régnait avec une puissance et un éclat que n'avaient pu lui conquérir ni la verve intarissable ni l'ardent prosélytisme des philosophes du XVIIIe siècle; car cette doctrine n'était même plus contestée. Soutenue par les pouvoirs de l'État, placée sous le haut patronage de l'Institut, enseignée avec retentissement dans les écoles normales, elle comptait pour adeptes non-seulement les hommes les plus savants et les plus distingués de l'époque, mais tous les amis sincères et honnêtes de la Révolution, qui se flattaient d'assurer ses résultats en appelant à leur défense un système de philosophie auquel revenait, il faut le reconnaître, une grande part dans la destruction de l'ancienne société. Lorsque Gérando remporta, en 1799, le prix de philosophie proposé par l'Institut, la disposition générale des esprits ne contribua donc pas moins que le mérite de son travail et que sa jeunesse à entourer ce premier succès d'un brillant éclat. De ce moment, la vocation du vainqueur fut décidée, et l'école sensualiste plaça en lui ses plus chères espérances. La publication de son Mémoire, qui eut lieu en 1800 (1), ne pouvait que les affermir.

---

(1) *Des signes et de l'art de penser, considérés dans leurs rapports mutuels.* Paris, 1 vol. in-8°.

Soit qu'elle reculât devant les conséquences de ses propres opinions, soit qu'elle attribuât à celles-ci une généralité qui leur manquait, l'école sensualiste se renfermait dans l'examen de deux uniques questions : Quelle est l'origine et la génération des idées? Quelle est la nature et l'influence du langage? questions abstraites, profondes, capitales pour un système de philosophie, mais qui, cependant, ne renferment pas en elles-mêmes la solution de tous les problèmes psychologiques. Condillac avait circonscrit cette sphère étroite, et ses disciples respectaient les barrières posées par le maître. Gérando ne songea point à les porter plus loin. Dans son traité des *Signes*, il montre la relation qui existe entre la pensée et la parole, prouve que le perfectionnement de l'art de parler contribue à celui de l'art de penser, et développe, à l'aide de l'expérience, ce principe que la science n'est qu'une langue bien faite, parce que, en dernière analyse, nous ne pensons qu'avec des mots.

Quelque étendu que fût ce premier ouvrage, l'auteur n'y traitait qu'une seule des deux questions dont l'école sensualiste poursuivait l'explication; il lui restait à aborder le problème, bien plus difficile, de l'origine des idées. L'Académie de Berlin, en proposant pour sujet de prix de déterminer l'origine de toutes nos connaissances, lui fournit l'occasion qu'il cherchait. En dix-sept jours, il rédige un Mémoire, l'envoie à l'Académie et partage le prix. Cet écrit, dont le sujet était depuis longtemps dans sa pensée, comme il a soin de le

déclarer lui-même, parut à Berlin en 1802 (1). Le jeune écrivain suit pas à pas, dans cette ébauche, les doctrines de Locke, et s'il n'eût critiqué, avec une certaine vivacité, l'ancienne école spiritualiste que les grands noms de Leibnitz et de Descartes couvraient encore de leur égide, peut-être cette profession de foi complémentaire n'aurait-elle produit qu'une faible sensation.

Hâtons-nous de le dire, Gérando possédait un cœur trop droit et un esprit trop juste pour persévérer davantage dans cette voie où l'entraînement public l'avait seul fait entrer. Une circonstance, qui semblait devoir fortifier en lui l'empire de ses premières idées, vint au contraire les modifier d'une manière profonde.

Dans les derniers moments du Directoire, il se forma entre quelques hommes portés, par la nature de leur esprit et par leurs études antérieures, vers les recherches ardues de la métaphysique, et auxquels le besoin de soumettre leurs opinions à l'épreuve d'une controverse amicale et solitaire s'était souvent révélé, une société, qui s'assemblait dans la maison de campagne de Cabanis, à Auteuil. Volney, Tracy, Garat, Rœderer, Maine de Biran, Gérando, Laromiguière, apportaient à ces savantes et paisibles réunions le désir sincère de s'éclairer, avec la ferme volonté de maintenir la philosophie du XVIII[e] siècle en possession de toutes ses conquêtes.

---

(1) Sous le titre : *De la génération des connaissances humaines*. 1 vol. in-8°.

Lorsque des hommes éclairés et de bonne foi ont la force de se dérober à leurs engagements publics pour rechercher en commun la vérité, il est rare qu'ils ne finissent pas par la découvrir, quelles que soient du reste leur intention et la puissance de leurs préjugés. Certes, les doctes penseurs d'Auteuil ne se réunissaient pas pour travailler à la découverte du meilleur système de philosophie; tous ils étaient, et depuis longtemps, enrôlés sous une bannière qu'ils n'entendaient aucunement abaisser; mais, des discussions solides et calmes, des objections soulevées et restées sans réponse, des écarts signalés et obstinément défendus, firent comprendre à la plupart d'entre eux les conséquences désespérantes du sensualisme, et ouvrirent leur esprit aux rayons d'une doctrine plus pure, plus élevée, plus conforme à la nature immatérielle de l'âme. Quand Gérando mit au jour, en 1803, son *Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines* (1), il fut aisé de voir que l'étude des idées anciennes avait relâché les liens qui l'attachaient encore aux opinions du jour, et que bientôt il chercherait la vérité, non plus dans un dogmatisme absolu, mais dans l'examen libre et judicieux des systèmes antérieurs. Si ses devoirs publics le tinrent éloigné, pendant plus de vingt années, des spéculations où son esprit trouvait un aliment plein d'attraits, jamais il ne resta indifférent aux progrès de la science qui reçut

(1) Paris, 3 vol. in-8°.

ses premiers hommages et encouragea ses débuts dans la vie; et dès qu'il put dépenser quelques économies de temps, il reprit avec délices le cours de ses anciens travaux. En 1822, il corrige et complète son *Histoire des systèmes philosophiques* (1); en 1824, il publie son *Traité du perfectionnement moral ou de l'éducation de soi-même* (2). Que de changements s'étaient opérés dans son esprit! L'ardent disciple de Locke et de Condillac, celui qui avait jadis reçu le dépôt des croyances de l'école philosophique du dernier siècle est devenu un moraliste plein de tolérance et de tendresse, dont maintenant l'unique objet est de travailler à l'amélioration de ses semblables. Nous indiquons les modifications qui s'opérèrent dans les pensées de Gérando, et dont lui-même il aimait à mesurer l'étendue, parce qu'elles sont une preuve manifeste de la candeur de ses croyances et de la noblesse de son caractère. Persévérer dans une opinion, sous le prétexte qu'il y aurait faiblesse à en changer, est bien plus souvent un signe d'orgueil qu'une preuve de conviction et de fermeté.

Si la philosophie, en éclairant l'homme sur le caractère et la puissance de ses facultés, ne lui enseignait pas à faire de celles-ci un noble usage, elle serait une science trompeuse. Mais l'exemple de Gérando nous apprend qu'elle devient pour les

(1) Deuxième édit., 4 vol. in-8°, 1822 et 1823.

(2) Cet ouvrage obtint de l'Académie française le prix Monthyon.

âmes élevées l'initiation naturelle à la première de toutes les vertus, à l'amour de l'humanité.

Les personnes qui sont demeurées le plus étrangères à notre honorable collègue ont certainement entendu célébrer sa philanthropie, son dévouement infatigable aux intérêts des classes pauvres et souffrantes de la société, car il s'était créé au sein de la Capitale, par son ardente charité, une sorte de magistrature populaire dont ses émules dans la science du bien reconnaissaient sans difficulté la suprématie. La voix publique qui, dit-on, se trompe si souvent, fut du moins équitable envers lui et entoura son nom d'une célébrité qu'il n'avait certes pas recherchée, et dont l'envie ou l'égoïsme railleur essayèrent à peine de ternir l'éclat. Cependant, si l'on consent à ne tenir aucun compte de sa vie publique, si pleine, si laborieuse, non plus que de sa carrière littéraire, marquée par la publication de plusieurs savants et volumineux ouvrages, pour ne considérer en lui que le soutien des faibles, l'avocat des malheureux, *le visiteur du pauvre*, on reste encore confondu de tout le bien qu'il a fait ou provoqué, et on se demande si c'est réellement l'énergique volonté d'un seul homme qui a pu renverser tant d'obstacles et accomplir tant d'utiles et de belles actions.

Les travaux philanthropiques de Gérando furent soumis à la direction de trois pensées également justes, également fécondes : fournir au peuple les moyens d'acquérir une instruction conforme à ses besoins réels, multiplier en sa faveur les sources

du travail, le secourir enfin quand l'inexorable misère vient le saisir. Son existence semblerait avoir été uniquement occupée à réaliser, avec les seuls moyens que son zèle et sa générosité lui fournissaient, ces idées si simples en apparence, mais qui présentent le résumé complet de tous les devoirs de la société et des particuliers envers les malheureux. Ainsi, en 1800, il unit ses efforts à ceux de Chaptal, de Berthollet, de Fourcroy, de Jomard, de Lasteyrie, et fonde la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dont il reste jusqu'au jour de sa mort l'actif et laborieux secrétaire. Au mois de juin 1815, alors que le sort de la France allait de nouveau se décider sur un champ de bataille, quelques bons citoyens, à la tête desquels se trouve nécessairement le vertueux duc de La Rochefoucauld-Liancourt, persuadés qu'en tout temps il est possible de servir la cause de l'humanité, jettent les bases d'une société destinée à répandre l'instruction élémentaire dans nos campagnes et dans nos villes, où l'empire n'est pas même disputé à l'ignorance. Gérando se fait remarquer au milieu de ses collègues par un zèle que rien n'épuise, que rien ne rebute; et il demeure, pendant vingt-cinq ans, l'âme de cette belle association, à qui revient l'honneur d'avoir préparé, en France, et rendu faciles les larges développements que l'instruction populaire y a reçus de nos jours. Promoteur de la première école normale primaire qui ait existé parmi nous, il en accepte la direction supérieure, et l'on voit, non sans émotion, ce vieillard illustré par les plus

hautes dignités de l'État et de la science, venir, chaque semaine, s'asseoir au sein de cette réunion de jeunes instituteurs pour leur apprendre, par son exemple et par ses leçons, à surmonter les difficultés et les dégoûts de l'enseignement élémentaire.

Si nous portons nos regards vers les établissements de bienfaisance, nous voyons qu'il n'en est pas un seul dans Paris dont il n'ait été ou le fondateur ou le soutien. Nous le retrouvons au conseil général des hospices, au conseil des directeurs de la caisse d'épargne et de prévoyance, au conseil de l'institution royale des Sourds-Muets; à la tête de la Société philanthropique, de la Société des établissements charitables, de *l'Asile ouvroir* pour les jeunes convalescentes sorties des hôpitaux, auquel son nom a été attaché par un acte de l'autorité, ou plutôt de la justice royale. Et qu'on ne croie pas que ces fonctions dont je me vois à regret forcé d'abréger la longue énumération, consistent en un simple patronage honorifique: elles imposent, sans nulle compensation, des devoirs réels, multipliés, assujettissants, que tout autre eût été dans l'impuissance de remplir simultanément, mais que lui, par une sorte de prodige dont la charité seule possède le secret, trouvait le moyen d'accomplir avec une application constante et un tel dévouement, qu'on le vit, vers la fin de sa vie, entreprendre, à ses frais, des voyages en Allemagne et en Suisse, dans l'unique but d'y aller étudier le régime des hospices et des institutions de charité, et de rapporter quelques idées neuves et éprouvées.

Faire le bien par soi-même, sans bruit, sans industrie, sans tous ces prestiges dont la fausse philanthropie excelle à se servir, y exciter les autres par ses conseils, ses exhortations, ses exemples, ne suffisait pas à Gérando, il voulait encore, à l'aide de publications multipliées, élargir le cercle de son influence et semer au loin des germes de vertu et d'humanité. Trop peu soucieux de la forme, et, comme il le disait lui-même, plus occupé de répandre ses idées que de les polir, il s'applique dans des ouvrages, dont je ne puis pas même placer ici la nomenclature tant ils sont nombreux et divers, à populariser les plus purs principes de la morale, les meilleures méthodes d'enseignement et des notions exactes sur la statistique de la pauvreté et du malheur; à faire comprendre, particulièrement aux jeunes gens, la puissance de l'esprit d'association appliqué aux œuvres de bienfaisance (1), et à soumettre l'exercice de cette vertu à des règles ingénieuses qui la rendent plus facile pour le riche, plus féconde pour l'indigent, expliquant, commentant sous mille aspects nouveaux cette vérité, que les heureux du siècle ne se sont pas acquittés envers leurs semblables et envers eux-mêmes, quand ils ont jeté, sans s'arrêter, quelques pièces d'or au malheureux qui les supplie. Il n'a pas tenu à lui que l'art de secourir

---

(1) Un des écrits de Gérando qui a eu le plus d'influence est celui qu'il publia, en 1823, sous ce titre : *De la Coopération des jeunes gens aux établissements d'humanité.*

l'infortune n'eût ses principes, sa théorie et son code à l'usage de tous ceux qui veulent obéir à cette divine injonction : *Discite benefacere* (1); car jamais il ne put comprendre la distinction que quelques casuistes cherchent à établir entre la charité et la philanthropie, en faisant découler l'une de la religion, l'autre de la philosophie, et il repoussait toute définition subtile, toute prétention exclusive, alors qu'il s'agit non de disserter sur des mots, mais de calmer des douleurs qui ne supportent pas de retard.

Gérando avait adopté une devise ainsi conçue : *le vrai et le bon*. Vous pouvez prononcer, Messieurs, et dire s'il y est resté fidèle, et si sa longue et fructueuse existence, riche en bons exemples pour tout le monde, n'a pas été constamment animée par les trois plus nobles passions qui puissent régner sur le cœur de l'homme, l'amour de l'humanité, de la patrie et de la science.

Notre vénérable collègue nous a été enlevé le 10 novembre 1842. Ses obsèques ont montré combien de regrets il laissait après lui, combien sa mort brisait d'affections tendres et dévouées. De nombreuses députations de la Chambre des Pairs, du conseil d'État, de l'Institut, de l'École de droit, se pressaient autour de sa tombe, et attestaient, par leur affliction, l'étendue de la perte que la patrie venait de faire. Mais la douleur qui dominait toutes les autres, la douleur qui décorait le mieux la vie qui venait de finir, était celle de ces infortunés à

(1) *Isaïe*, I, XVII.

qui la nature a refusé la faculté de parler et d'entendre, et dont les sanglots montraient assez ce que Gérando était pour eux, et ce qu'ils étaient pour lui. De telles larmes en disent plus que tous les panégyriques.
